



LE CIMETIERE

Les travaux d'extension du cimetière sont terminés depuis fin juin. Le coût global de l'opération s'élève à 163.000 euros TTC. Ce coût comprend l'acquisition du terrain faite par la précédente municipalité, les frais de notaire, de géomètre, de maîtrise d'œuvre, de coordination sécurité, le mobilier funéraire et les travaux.

Nous avons réalisé un projet complexe dans un contexte de topographie « turbulente » prenant en compte l'accessibilité du site de sorte à ne pas reproduire les difficultés d'accès aux tombes de « l'ancien » cimetière.

Le cimetière pourra accueillir environ 35 tombes doubles de 2,20 m X 2,00 m ou caveaux. Bien entendu des tombes simples de 2,20 m X 1,00 m seront possibles. Un potentiel estimé à plus de 100 places existe en considérant logiquement que plusieurs corps occuperont les tombes ou caveaux précités. (On pourrait même considérer 140 places). Une entretombe de 30 cm qui n'existe pas dans l'ancien cimetière est prévue pour cheminer entre les emplacements.

Un columbarium comprenant 10 emplacements a été installé. Il peut contenir 40 urnes (voire plus en fonction de leur taille). Au total, l'espace dédié au columbarium pourra accueillir 144 urnes.

4 cavurnes (emplacements au sol) sont également disponibles. Ils peuvent contenir 16 urnes. Au total, l'espace dédié aux cavurnes pourra accueillir 48 urnes.

L'aménagement réalisé qui, nous l'espérons, satisfera les Saint Jurauds, permet une capacité totale estimée à environ 300 places sans prendre en compte l'espace « jardin du souvenir » destiné à la dispersion de cendres identifiées par la pose de plaques sur les murs périphériques.

Le Conseil Municipal réuni le 27 Août 2010 a adopté un règlement consultable en Mairie et sur le site internet en annexe du compte rendu. Il précise notamment que le cimetière sera ouvert de la levée du jour à la tombée de la nuit, les caractéristiques de dimensions à respecter, les conditions d'intervention des entreprises habilitées, le fleurissement, les inscriptions admises, les parties communes, les emplacements déchets, le prix des concessions suivant les choix ci-dessus évoqués (tombes, columbarium...), les espaces dédiés, etc....

Nous invitons la population à venir découvrir les lieux vendredi 15 octobre 2010 à 15 h 30 en présence de Monsieur le Député Yves NICOLIN et Monsieur le Conseiller Général du Canton de Saint Just-en-Chevalet, Philippe MACKÉ, qui nous ont accompagnés financièrement dans ce projet. Le Père Petit sera présent lui aussi.

Nous tenons enfin à remercier les entreprises LARUE et DUIVON, l'équipe de maîtrise d'œuvre, et particulièrement David GOUTORBE, l'équipe technique municipale, pour le travail de grande qualité réalisé par tous ces acteurs.

Chacun d'eux, avec nous, a nourri par sa réflexion un projet qui, lorsque l'on se rappelle l'état des lieux initial, fut parfois un casse tête technique et financier. Sur ce dernier point nous avons été conduit à diminuer le montant des offres des entreprises pourtant déjà moins disantes en optimisant le programme, les plans et en faisant intervenir notre unité technique pour la réalisation des espaces verts sur talus, des portails, de l'escalier de liaison entre l'espace haut et bas.

En bref :

- ✚ Nous avons saisi l'opportunité d'acquérir à la communauté urbaine de Lyon et pour **1500 euros** un véhicule de type «petit camion» double cabine, benne levante, diesel, 85 000 km, révisé, en très bon état. Il remplacera avantageusement notre camionnette à bout de souffle.
- ✚ Caserne de sapeurs pompiers : le projet est défini. Les travaux vont débuter au 1er trimestre 2011.
- ✚ Assainissement : une autre tranche de travaux va débuter route de Roanne, rue du 08 mai et au Grand Chemin d'ici la fin de l'année. L'an prochain c'est le bourg et la rue de Thiers qui seront concernés. La police de l'eau et la préfecture déplorant une situation quasi stagnante depuis 1998 nous ont, sur injonction, demandé de ne pas ralentir les investissements engagés sous notre mandature voire de les accélérer pour régler une situation qu'ils considèrent inquiétante. Nous le savions et nous vous l'avons souvent répété. Le dernier diagnostic montre encore une situation pire que celle envisagée. A la station d'épuration le « tableau » est identique. La préfecture nous a précisé que tant que la situation du village ne serait pas satisfaisante **elle ne délivrerait plus certains permis** (examen au cas par cas). Du pain (et des sous) sur la planche.
- ✚ Maison médicale : les travaux au rez-de-chaussée de l'ex perception devraient débuter fin d'année ou début 2011 (porté par la communauté de communes : phase provisoire).
- ✚ Maison de retraite : dossier au stade des études de faisabilité technique et financière. Discussions engagées pour l'achat des terrains. Il faut poursuivre nos efforts pour convaincre et consolider le dossier.
- ✚ Loire Habitat : en 2011 Loire Habitat devrait construire les nouveaux logements rue René Cassin et poursuivre sur le terrain acheté rue de Vichy.
- ✚ Implantation de l'entreprise « Atelier du D8 » : le permis de construire a été accordé en Août (1500 m²). L'entreprise compte débuter les travaux d'ici fin d'année et continuer bien entendu sur 2011 dans l'objectif d'être opérationnelle d'ici la fin de l'an prochain.

Pascal PONCET,
Maire de Saint -Just-en-Chevalet.